

Paris étend les horaires d'ouverture de deux jardins dans les 10e et 14e arrondissements

La Ville de Paris renouvèle deux conventions, avec l'AP-HP et l'Observatoire de Paris, qui vont permettre d'étendre les horaires d'ouverture au public des jardins de l'hôpital Saint-Louis (10e) et de l'Observatoire (14e).

La Ville de Paris profite du renouvellement de deux conventions, la liant d'une part à l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris et d'autre part à l'Observatoire de Paris, pour étendre les horaires d'ouverture de deux jardins dans les 10e et 14e arrondissements.

Le jardin de l'hôpital Saint-Louis, propriété de l'AP-HP, sera désormais ouvert tous les samedis et dimanche, de 11h à 18h, du 1er avril au 31 octobre. La Ville de Paris assurera l'ouverture de cet espace vert de 9.400 m² situé au cœur du 10e arrondissement.

Par ailleurs, 3.600m² du jardin de l'Observatoire seront accessibles tous les jours de l'année aux Parisiens et aux visiteurs, aux mêmes horaires que les autres jardins du 14e arrondissement.

Pénélope Komitès, adjointe à la Maire en charge des espaces verts, se réjouit de l'ouverture de ces deux nouveaux jardins et rappelle l'engagement de la Maire de Paris d'ouvrir au public d'ici à 2020, 30 hectares de nouveaux jardins.

« Ce travail avec l'APHP sera approfondi au cours de la mandature avec de nouveaux espaces verts et la végétalisation du bâti dans le cadre de l'objectif des 100 hectares de toitures et façades végétalisées dont un tiers consacré à l'agriculture urbaine », souligne-t-elle.

Contact presse : Ismail Mansouri / presse@paris.fr / 01.42.76.46.52